



Discours de Louis Bonet, président du GIHP National

Le GIHP a décidé de donner résolument son soutien au mouvement "Ni pauvre, ni soumis", de signer la plate-forme de revendications élaborée en commun avec les principales associations à l'initiative de ce mouvement et enfin de participer à sa mise en œuvre.

Il est en effet une vérité d'évidence que l'AAH et ses compléments ne permettent pas aux personnes en situation de handicap de vivre dignement, c'est à dire au-dessus du seuil de pauvreté fixé, il n'est pas inutile de la rappeler à 817 € /mois lan passé.

Le GIHP qui gère en France des services transports adaptés ainsi que des services à la personne, n'a pu que constater sur le terrain les situations de précarité auxquelles les personnes handicapées sont très souvent confrontées. Si la prestation de compensation a en effet considérablement amélioré l'autonomie et le confort de vie de ses bénéficiaires et singulièrement des plus dépendants, elle n'a eu bien sûr aucune incidence sur leurs ressources, c'est à dire leur revenu d'existence lequel est peu ou pas inchangé depuis de nombreuses années.

Il n'est pas normal, il n'est pas moral, il n'est pas juste, il n'est pas sain pour une société de laisser ainsi ceux qui sont parmi les plus faibles des siens, dans une situation de quasi déréliction économique alors que par ailleurs des promesses leur avaient été faites, que le pouvoir d'achat s'érode et que les restes à charge via notamment les franchises s'alourdissent.

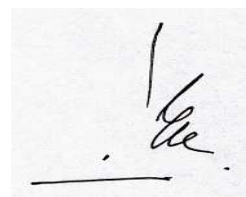
Contraintes de consacrer l'essentiel de leurs ressources à survivre les personnes en situation de handicap trop souvent en oublient de vivre, renoncent à sortir, à accéder aux loisirs et à la Culture et bornent leur horizon à un poste de télévision qui les retranche plus encore du monde. Si la pauvreté isole, elle isole doublement ceux qui, par leurs incapacités, ont des difficultés à aller vers autrui. Or, seul le lien est de nature à créer du sens ...

La loi du 11 février 2005 a placé au cœur de son objectif la promotion de la citoyenneté, de l'égalité des chances et de la participation des personnes handicapées à la vie sociale. Elle a cependant hélas méconnu cette condition indispensable à cet investissement du corps social que constitue un revenu d'existence. Il est temps aujourd'hui d'achever la loi de 2005 ...

Mais il est tout aussi nécessaire de l'achever au regard de la formation et de l'emploi. Sans entrer ici dans un débat qui n'y a pas sa place, le GIHP fidèle à son idéologie se doit de rappeler qu'à ses yeux l'insertion professionnelle est primordiale et qu'elle doit être favorisée toutes les fois qu'elle s'avère possible ce qui est d'autant plus fréquent qu'existe une formation préalable.

Soyons clairs ... Tout autant que l'instauration d'un véritable revenu d'existence le GIHP souhaite la mise en œuvre d'une politique très déterminée en faveur de la formation et de l'emploi, seule à même d'éviter d'éventuelles dérives, celles qui aboutiraient à un regrettable consensus où les personnes en situation de handicap, satisfaites de leur sort dispenseraient la collectivité de leur réserver un rôle à tenir au sein de la vie économique et sociale. On ne saurait refuser aux personnes handicapées le droit d'avoir des devoirs ! A défaut loin d'être des citoyens à part entière, elles seraient selon la formule bien connue, des citoyens entièrement à part.

Il reste que s'il soutient sans réserves le mouvement, le GIHP fidèle aux principes qui l'ont toujours animé, n'entend donner aucune directive à ses adhérents et sympathisants pour ce qui concerne leur participation à la manifestation publique organisée le 29 mars 2008 à Paris, leur laissant le soin de se déterminer en leur âme et conscience, les incitant en revanche fermement à signer la pétition publiée sur le site du GIHP National, www.gihpnational.org.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'L. Bonet', is written over a horizontal line.

Louis BONET
Président du GIHP National